

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 18

Artikel: Coppet
Autor: Monnet, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178837>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aussi comment Lucie pourrait-elle s'en douter quand les attentions les plus délicates lui sont prodiguées ; son tuteur lui-même, bien que moins crédule, se laisse prendre aux dehors aimables et généreux du jeune homme qui sait l'enlacer dans un tel réseau de prévenances et de cadeaux pleins d'à-propos, qu'il finit par s'accuser de l'avoir mal jugé, alors qu'autrefois l'expression dure de sa physionomie et une certaine sécheresse de ton le prévenaient contre lui. Paul est agréé et dès lors chaque jour Lucie reçoit un bouquet rasant ; les billets de concert, de spectacle, pleuvent dans la maison, sans oublier les promenades en voiture, les cadeaux brillants ou ingénieux : enfin le fiancé fait tant de prodigalités que le bon tuteur s'en effraie et croit devoir l'arrêter. Paul sourit, il *se connaît* et sait qu'il sème pour recueillir une riche moisson. En effet, le voilà en possession de la fortune de Lucie et alors, quel changement ! plus de ces générosités, plus d'attentions aimables, le rôle est joué et l'acteur reprend son air dur, sa figure impérieuse ; il faut obéir sans réplique, ne rien demander, car maintenant le moindre souhait de Lucie, la plus légère dépense en dehors de l'absolu nécessaire amènent des paroles blessantes, si ce n'est un refus. La pauvre enfant croit rêver ; elle se rend souvent chez son tuteur pour lui confier ses peines, mais Paul, qui s'en aperçoit, lui interdit cette consolation et, enfin, elle tombe gravement malade de chagrin ; alors il voit pourtant qu'il s'est montré trop dur, trop despote, et il modifie quelque peu son système habituel d'avarice pour les autres et sa femme en particulier ; car, pour lui-même, il s'accorde tout, rien n'est trop coûteux ; tandis que sa jeune compagne, qui aurait à juste titre le droit de jouir du bien-être que donne la fortune, passe sa vie dans les privations de la plus stricte économie.

S.

(A suivre.)

Coppet.

I.

Permettez-moi, chers lecteurs, de vous entretenir quelques instants d'une petite course que je fis dernièrement, dans le but de visiter, sur les bords de notre beau lac, un lieu que je désirais voir depuis longtemps, un lieu plein de poésie et de souvenirs. Si ce n'était le titre de ces lignes, vous penseriez sans doute que je vais vous parler de cette riante et pittoresque contrée où se mirent dans l'onde les belles villas qui se succèdent et s'étagent entre Vevey et Montreux ; de cette terre classique, patrie imaginaire de St-Preux et de Julie, but de pélerinage de tant de touristes, de poètes émus à la lecture de la *Nouvelle Héloïse*, qui y recherchent avec ingénuité la charmante retraite choisie par ces deux amants. Non, je vous conduirai dans une localité non moins célèbre ; mais, à propos de la *Nouvelle Héloïse*, veuillez me passer ici une petite digression ; laissez-moi vous dire les déceptions que j'éprouvai dans ma première course à Clarens.

J'étais encore à cet âge où les illusions dorment toutes choses, où l'imagination trotte et s'enflamme au moindre récit romanesque ; je venais de lire les lettres sen-

timentales des deux amants créés par Jean-Jaques ; Julie était pour moi l'idéal de l'amour, la beauté parfaite ; Saint-Preux, l'amant sincère, le modèle du dévouement et de la persévérence. Voir les lieux qu'ils avaient chéris, fouler les gazons où Julie avait posé ses pieds mignons, me reposer sous ces ombrages où Saint-Preux avait passé les heures les plus délicieuses de sa vie, c'était pour moi toute une secrète joie, une véritable fête du cœur.

C'était au mois de septembre, le jour du Jeûne ; un temps magnifique égayait ces riants parages. J'étais en compagnie de quelques joyeuses connaissances ; une marche de plusieurs heures par un air chaud et un chemin poudreux nous faisait désirer assez vivement d'atteindre le but de notre course. Enfin nous avisâmes un petit estaminet ayant pour enseigne : *Au pavillon de Saint-Preux*. A quelques pas, on voyait un joli bouquet d'arbres ; je crus au bosquet de Julie. J'avais hâte de m'arrêter là ; j'espérais y retrouver les descendants de ces braves paysans qui cultivaient les vignes de M. de Wolmar, de ces bonnes gens avec qui Julie aimait à s'entretenir et que la plume de Rousseau caractérise si bien dans le fidèle et vivant tableau qu'il a tracé de nos vendanges.

La porte de l'estaminet était fermée, comme cela a lieu le jour du Jeûne, pour les habitants de l'endroit. Mais nous étions étrangers à la localité et nous heurtâmes de nouveau.

— Qui est là ?

Ces trois mots prononcés d'une voix aigre, et qui nous parvinrent par le trou de la serrure, me glacèrent.

— Nous !... répondit en souriant un de mes amis.

— Qui, vous ? hurla la vieille.

— Ayez l'obligeance d'ouvrir ; nous désirons prendre quelque rafraîchissement.

On entendit maugréer dans l'intérieur, puis... plus de réponse.

Nous frappâmes encore trois coups, légèrement plus fort.

— Je vous conseille d'enfoncer la porte, dit la maîtresse du logis, en l'entr'ouvrant juste ce qu'il fallait pour laisser voir sa figure bistrée et rechignante, on ne pourra donc pas être tranquille chez soi.... pour quelques chopines que ça vous demande en passant. Je n'ai pas encore pu trouver le moment de changer de mantelet.... un jour de Jeûne !.... le seul jour qu'on ait de bon dans l'année !....

Elle allait refermer la porte, lorsque je la priai de me dire, en lui montrant le bouquet d'arbres dont nous avons parlé, si ce n'était pas là le Bosquet de Julie.

— Quelle Julie ?

— Mais, parbleu, Julie de Rousseau.

— Je ne connais point de Julie Rousseau, ce bosquet est à nous... voilà.

Et la porte grinça sur ses gonds.

O femmes de la contrée, dis-je en moi-même après cette aimable réception, vous dont Julie et Claire étaient les adorables types, qu'êtes-vous devenus ?....

Je revins de mon étonnement, lorsque plus tard, je sus que Saint-Preux et Julie n'avaient jamais existé

et que je lus dans les confessions de Jean-Jaques les lignes suivantes :

» L'aspect du lac de Genève et de ses admirables côtes eut toujours à mes yeux un attrait particulier. » Quand l'ardent désir d'une vie heureuse et douce qui me suit, et pour laquelle j'étais né, vient enflammer mon imagination, c'est toujours près de ce lac dans des campagnes charmantes qu'elle se fixe. Il me faut absolument un verger au bord de ce lac, et non pas d'un autre; il me faut un ami sûr, une femme aimable, une vache et un petit bateau. » Je ne jouirai jamais d'un bonheur parfait sur la terre que quand j'aurai tout cela. Je ris de la simplicité avec laquelle je suis allé plusieurs fois dans ce pays là pour y chercher ce bonheur imaginaire. J'étais toujours surpris d'y trouver les habitants, surtout les femmes, d'un tout autre caractère que celui que j'y cherchais..... J'allai à Vevey loger à la Clef; et, pendant deux jours j'y restai sans voir personne, je pris pour cette ville un amour qui m'a suivi dans tous mes voyages, et qui m'y a fait établir enfin les héros de mon roman. Je dirais volontiers aux gens qui ont du goût et qui sont sensibles : examinez les sites, promenez-vous sur le lac, et dites si la nature n'a pas fait ce beau pays pour une Claire et pour un Saint-Preux ; mais ne les y cherchez pas. »

Malgré ce qui vient d'être dit, à la suite d'impressions de jeunesse, dans lesquelles l'imagination tenait plus de place que la réalité ; malgré la mauvaise humeur de Rousseau, vous savez comme moi, lecteurs, que, sur les bords dont nous parlons, on rencontre des femmes aimables et charmantes, des hommes qui vous accueillent avec la plus franche cordialité, qu'on y boit un vin délicieux, et que les beautés de la nature y attirent depuis longtemps et y attireront toujours de nombreux et sympathiques visiteurs..... Mais, je m'aperçois que j'ai pris le chemin de l'école ; il est temps de vous conduire où je me proposais de vous conduire tout d'abord, c'est-à-dire à Coppet.

(La suite prochainement).

L. M.

Parmi les moyens dont on se sert pour prendre les loups, il en est un fort simple et très connu : le piège consiste en un trou profond, large et haut de deux mètres ; on le couvre de branches légères et de feuillage, et sur ce fragile plancher on attache au milieu une poule blanche.

Le loup, en quête d'une proie, l'aperçoit facilement, bondit sur elle, et sous son poids le branchage s'effondre ; l'animal est prisonnier. Mais si, dans le même piège vient à tomber un homme un peu gris, et que cet homme soit un musicien heureusement armé d'un trombone, que se passe-t-il dans ce trou ? Ce qui s'y passe ? une cacophonie étrange, assourdissante, qui fait reculer d'effroi les deux prisonniers. Lisez plutôt le récit suivant de l'*Epoque* :

« Lundi matin, raconte ce journal, un paysan des environs de Dun, en Lorraine, allait visiter une fosse qu'il a creusée au milieu de son champ. Il fut très intrigué en entendant de loin non seulement les hurle-

ments de la bête sauvage, mais des sons formidables semblant sortir d'un instrument de cuivre. Quelle était la cause de cet étrange duo ? Il se hâta pour l'apprendre et fut stupéfié, en arrivant au bord du trou, de le voir habité par deux hôtes : un loup dans un coin, un musicien dans un autre.

Le loup hurlait et effrayait le musicien ; le musicien soufflait dans son trombone pour effrayer le loup.

Pour avoir l'explication de cette scène, le paysan s'adressa au seul des deux capables de le comprendre.

Celui-ci expliqua qu'à la veille, en sortant d'un bal public, il était un peu gris, et que, voulant prendre à travers champs pour rentrer chez lui, il était tombé dans le trou déjà occupé par son farouche compagnon.

Le paysan descendit, musela avec mille précautions le carnassier, au moyen d'un mors en bois et de ficelle, et reprit le chemin de la ville, emmenant avec lui son autre prisonnier, qu'il avait invité à déjeuner. Bien lui en prit comme on va voir. Le paysan avait chargé le loup sur ses épaules.

On devisait de choses et d'autres, lorsqu'à mi-chemin il s'aperçut que son fardeau, qu'il ne croyait pas capable de lui faire aucun mal, avait la tête parfaitement libre, les ficelles s'étaient dénouées, seul le mors était entre les dents du loup, et il mordait le bois avec fureur.

Que faire ? que devenir si le carnassier s'aperçoit qu'il est libre ?

Heureusement le musicien eut une idée triomphale.

— Tenez bon ! dit-il.

— Allez !

Et le musicien coiffa la tête du loup avec le pavillon de son instrument.

L'animal respirait à peine ; à chaque effort le trombone rendait des sons impossibles.

On arriva ainsi à la ville, où l'on finit de tuer à coups de bâton le loup à demi asphyxié. On eut toutes les peines du monde à extraire sa tête de l'enveloppe de cuivre dont elle était entourée.

Le paysan partagea son repas et son loup avec son sauveur, qui remporta chez lui, et il en était fier, une superbe fourrure. »

Je vous assure que cette histoire me paraît un peu raide. Que vous en semble ?...

La solution du problème de la bande de carton, à recouvrir d'un ruban (N° 15 du *Conteur* du 10 mars 1866), est la suivante :

Présentez les deux extrémités de la bande de carton, en face l'une de l'autre, mais, préalablement, tournez d'un demi tour l'une des extrémités de la bande.

Dans cette position, vous aurez un circuit contourné et fermé, sur lequel vous pourrez coller le ruban, sur les deux côtés de la bande de carton, sans passer sur la tranche de celui-ci.

Une faute assez lourde s'est glissée dans la première ligne de la fable que nous avons publiée il y a huit jours. Lisez :

« Pour tout ce qui se meut sur cette pauvre terre. »

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.